

la commune ", veuve du patron briquetier des Vinciennes. En feront partie neuf élus et cinq autres dames : Madame Censier, veuve du briquetier de la Gare, Madame Meunier, veuve de l'ancien maire, la pharmacienne, Mademoiselle Gayon, l'assistante sociale, Madame Louarn et la sage-femme, Madame Sister. Une somme de 5.000 francs est attribuée au comité qui organisera également des quêtes sur la voie publique " pour subvenir aux nécessités de ceux qui sont partis ". C'est aussi la " Journée du Vin chaud ", réconfort offert à chaque soldat.

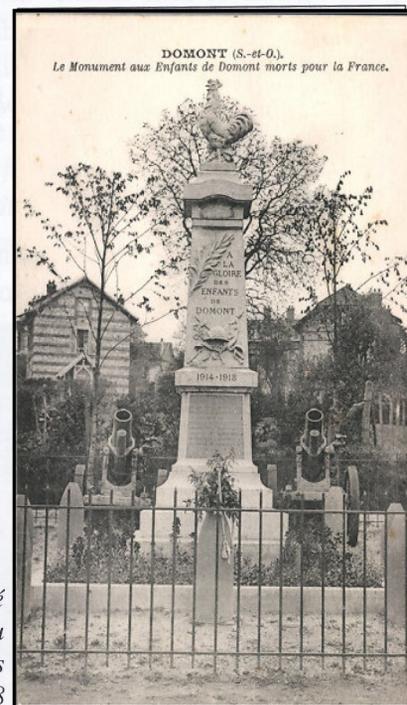
Une " Carte postale militaire ", expédiée en février 40, par un jeune Domontois au maire est restée aux archives : " J'ai bien reçu le colis adressé par le Comité d'entr'aide et en bon état. Ce colis m'a fait bien plaisir et je vous adresse mes plus sincères remerciements que je vous prie de transmettre aux membres du comité. Depuis quelques temps, je suis affecté au matériel auto comme dépanneur et le nombre de moteurs gelés m'empêche de consacrer à ma correspondance le temps que j'e désirerais. Le moral et la santé se maintiennent et j'attends la prochaine permission qui ne saurait tarder." Cette carte porte, pré-imprimées, des précautions contre l'espionnage qui rappellent mieux la situation de guerre que le message de son expéditeur : " Cette carte ne doit contenir aucune indication de localité, aucune relation de faits militaires, aucun nom de chef." Et aussi cet appel à la générosité publique : " Ceux de l'arrière doivent aider ceux du Front en souscrivant des BONS D'ARMEMENT".

Au conseil municipal du 10 février 40, l'acquisition de la propriété Plocque est provisoirement transformée en bail locatif, les prêts étant gelés en raison de la guerre. Quelques échos de l'état de guerre : on organise l'obturation des ouvertures et on éteint l'éclairage des rues pendant la nuit, on apprécie le relèvement des allocations militaires, revenu de remplacement des hommes mobilisés, la traditionnelle "assistance aux femmes en couches " est étendue aux femmes de mobilisés. Et la vie continue : le conseil fait les comptes des fêtes communales, perçoit la revalorisation de

la subvention de l'Etat aux sapeurs-pompiers (communaux, tous volontaires). La femme d'un briquetier italien, tuberculeuse, est envoyée au sanatorium d'Aincourt, sa fille aînée est placée comme domestique et le père, qui bénéficie des Assurances Sociales, s'occupera des deux plus jeunes. L'aide médicale gratuite est accordée à 11 indigents. Début mai 40, à une demande de renseignements de la Préfecture au sujet des Italiens qui demandent un visa de séjour, le maire, discipliné, répond en général qu'un tel ou un tel " n'a pas eu d'attitude anti-française", ou " a payé ses impôts de 1940". Mais il y en a aussi qui se sont rendus "aux réunions avec Orlando", et même un qui est "un militant fasciste, proférant des menaces contre la France".

Le Conseil du 25 mai règle quelques affaires courantes, alors que l'attaque surprise des Allemands a commencé quelques jours auparavant. Le registre officiel des délibérations du Conseil municipal s'interrompt ensuite jusqu'au 8 décembre. Ce qui ne veut pas dire que la municipalité reste inactive. Nous le verrons un peu plus loin.⁽¹⁵⁾

Espérant que ce serait la dernière des guerres, on avait enlevé les canons du Monument aux Morts de 14 - 18



15 - Archives municipales de Domont, H 11, H 18,